

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1020 rév. 7**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

DGA TECHNIQUES NAVALES

N° SIREN : -----

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ACCELEROMETRIE, VITESSE ET DEPLACEMENT
ACCELEROMETRY, VELOCITY AND DISPLACEMENT

réalisées par / *performed by :*

DGA Tech. Navales - SDT/M3E/DPM/LEAM
AVENUE DE LA TOUR ROYALS - BP 40 915
83050 TOULON CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **24/06/2023**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

Stéphane RICHARD

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1020 Rév 6.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1020 [Rév 6](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1020 rév. 7

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

DGA Tech. Navales - SDT/M3E/DPM/LEAM
AVENUE DE LA TOUR ROYALS - BP 40 915
83050 TOULON CEDEX

Dans son unité :

- DGA Techniques Navales - Laboratoire d'étalonnage en Accélérométrie

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

ACCELEROMETRIE, VITESSE ET DEPLACEMENT / ACCELEROMETRIE, VITESSE ET DEPLACEMENT / Sensibilité capteur						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Accéléromètre Chaîne accélérométrique	Sensibilité du capteur	$1 < A < 15$ $3 \leq F < 5$	4,0 %	ISO 16063-21:2003/Cor 1:2009	Comparaison à des accéléromètres étalons étalonnés par la méthode absolue	Laboratoire
		$1 < A < 15$ $5 \leq F < 10$	2,0 %			
		$5 < A < 300$ $10 \leq F \leq 5000$	1,2 %			
		$5 < A < 300$ $5000 < F \leq 10000$	2,0 %			

F : Fréquence en Hz

A : Amplitude en accélération en $m \cdot s^{-2}$

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **24/06/2023** Date de fin de validité : **31/05/2024**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1020 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide